



2024 année de transition vers un scénario de sortie de crise en 2025 ?

Stabilité des ventes de miels en circuits courts et longs et ajustement logique des débouchés en réponse à la réduction du volume disponible de miel français.

La stratégie commerciale des apiculteurs s'est logiquement adaptée à la réduction des volumes vendus : gage d'une meilleure valorisation, les ventes directes ont été privilégiées et ce débouché est stable en volume en 2024 par rapport à l'année 2023.

La baisse du tonnage vendu de miel français se répartit aux deux tiers sur le circuits longs (ventes en fûts) et un tiers sur le demi-gros (ventes en pots).

Enfin, si une légère érosion est toujours enregistrée au sein de la GMS, la croissance significative des ventes de miel français dans le circuit long ouvre de nouvelles perspectives.

La méthode des bilans aboutit à une consommation apparente, c'est-à-dire le total des emplois sur le marché français de 50 740 tonnes de miel en 2024, soit une parfaite stabilité par rapport à 2023.

Des ventes directes restées stables en volume mais qui représentent sans doute plus de 50 % du total de la valeur au stade de la production

Si le tonnage vendu en direct était de l'ordre de 11 à 12 000 tonnes sur les années 2021 et 2022, il décroche de près de 1 400 tonnes sur les deux dernières années : 10 130 tonnes en 2024 soit peu ou prou celui enregistré en 2020, l'année du Covid.

Si ce débouché représente 42 % en volume, son poids relatif en valeur atteint sans doute facilement 50 % sinon 60 % du total compte tenu du niveau des prix de vente. C'est aussi le débouché privilégié de miels mono floraux spécifiques (callune, ronce, thym, romarin, rhododendron, pissenlit, tilleul...) moins présents en demi-gros et assez rares dans le circuit long.

L'ajustement à la baisse des volumes de miels français s'est donc fait d'abord sur le circuit long (miels en fûts)

La baisse du tonnage commercialisé de miels de France (rappel : 2 800 tonnes) se répartit comme suit :

- une baisse du circuit long (ventes en fûts) de 2 170 tonnes soit -33 %

par rapport à 2023 dont -2 400 tonnes chez les conditionneurs ;

- une baisse aussi pour le demi-gros (GMS et Magasins, ventes en pots) estimée à 1 000 tonnes.

En 2024, les ventes en pots destinées aux ventes directes et au demi-gros représentent 71 % des volumes commercialisés par les apiculteurs.

2024 année de convalescence des ventes de miel en GMS avec un net rebond des ventes de miels français

Sur la base des données du panel NielsenIQ, les ventes de miels en volume n'affichent plus en 2024 qu'une légère érosion avec en volume -1,2 % et -1,5 % en valeur : le marché a digéré l'après Covid et le retour de l'inflation. Pour rappel, les tonnages de miel vendus en GSM avaient reculé de 13 % entre le pic de 2020 et 2023.

Avec une part de marché moyenne de 32 % dans les 4 circuits de distributions : hypermarchés, supermarchés, proxis et EDMP (ex-enseigne discount) (mais 35 % pour les formats super et prox), les miels français confortent leur place dans les assortiments proposés par les enseignes.

Ils enregistrent en plus une nette hausse de leurs ventes en hypers (+20 %) et en supers (+8 %) soit un accroissement net de +780 tonnes.

Selon NielsenIQ, cette performance s'explique par d'une part la réassurance pour le consommateur de l'origine France, face à un discours médiatique toujours axé sur « la fraude reste importante sur le

miel et les miels importés sont soupçonnés de tous les maux » et d'autre part l'amélioration de la compétitivité absolue de l'offre de miels français en rayons.

S'y ajoutent, l'animation des points de vente et des rayons par les conditionneurs et le succès des rendez-vous annuels à savoir l'Api'Chandeleur et l'Api'Week (début octobre).

2024 année de transition vers un scénario de sortie de crise en 2025 ?

La méthode des bilans aboutit à une consommation apparente, c'est-à-dire le total des emplois sur le marché français de 50 740 tonnes de miel en 2024, soit une parfaite stabilité par rapport à 2023. Cette stabilité globale rejoint celle des deux principaux débouchés à savoir les ventes directes (-3 % / 2023) et les ventes en GMS (-1,2 % / 2023).

Si pour 2025 se dessine d'ores et déjà un scénario favorable à la

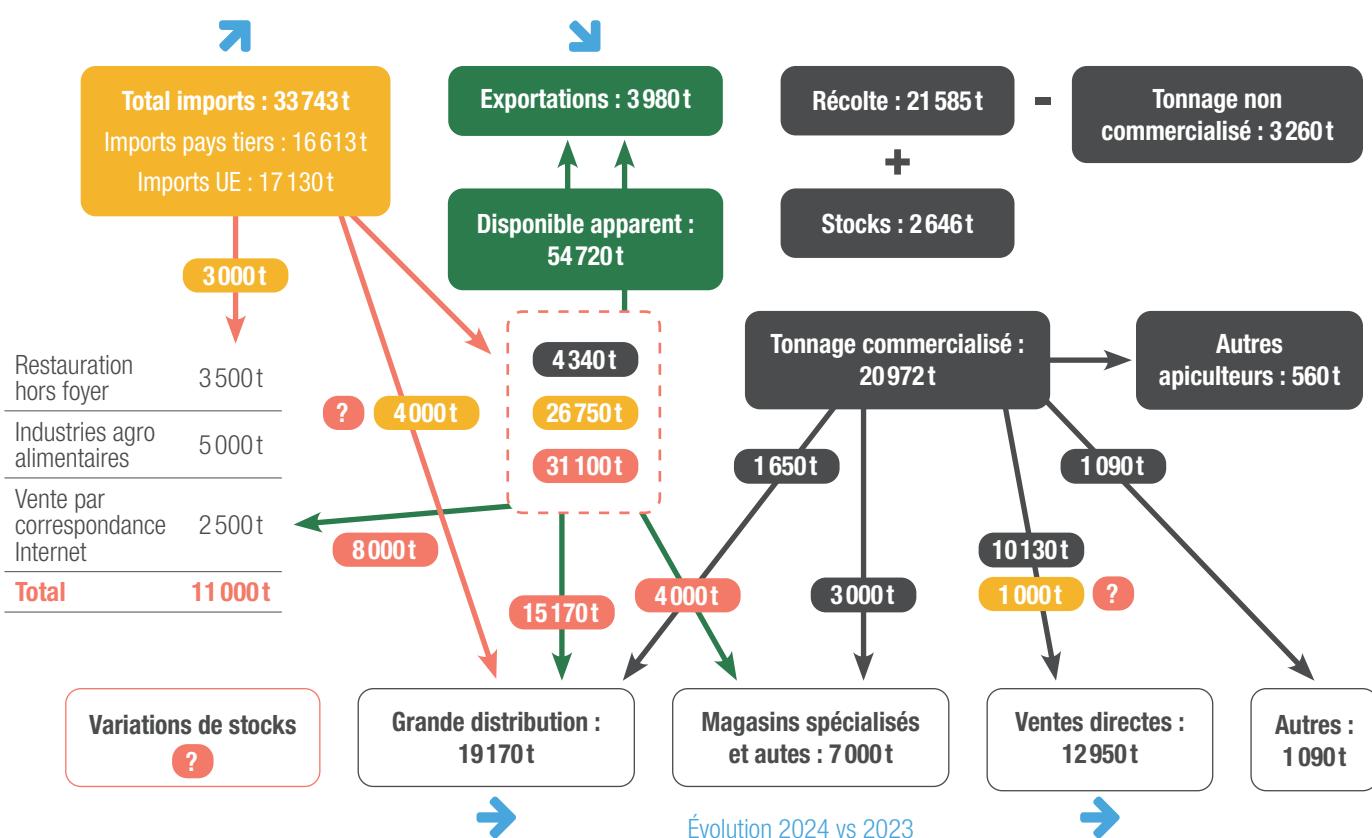
consommation globale de miel qu'ils soit français ou importés grâce notamment à un rebond très significatif de la production française, le maître mot reste la compétitivité absolue de l'offre mais aussi relative aux deux autres substituts « confitures » et « pâtes à tartiner chocolatées ».

Ainsi l'étude de l'Institut CSA commandée par InterApi indique qu'en France « 40 % des acheteurs sont amenés à remplacer le miel par un autre produit sucré comme de la confiture par choix de préférence, ou encore du sucre, du sirop ou de la pâte à tartiner ».

Par ordre d'importance, les leviers identifiés par cette étude et susceptibles d'inciter à une croissance des achats de miels (a priori tous circuits confondus) sont :

- un prix plus accessible : 26 %,
- plus de visibilité sur l'origine : 18 %,
- davantage de promotions : 14 %,
- label reconnu : 13 %.

Schéma des flux de commercialisation de miel en France en 2024



Sources : Nielsen, FranceAgriMer

Le marché du miel : analyse des échanges en 2024 et évolutions sur la dernière décennie

Cette étude propose une lecture en six volets du marché du miel en 2024, en croisant les dynamiques françaises, européennes et mondiales autour des importations, des prix et des accords de libre-échange.

InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, a confié à Jacques Combes, ingénieur agroéconomiste et consultant indépendant, la réalisation de l'analyse du marché du miel en France et à l'international pour l'année 2024.

Cette étude s'appuie sur les données issues de trois principales sources concernant le « miel naturel » : les douanes françaises, Eurostat (échanges intra et extra-européens) et l'Office for National Statistics pour inclure le Royaume-Uni dans le périmètre analysé.

Les données des douanes françaises permettent d'identifier l'origine des miels, qu'ils soient importés directement de pays tiers ou via un pays de l'Union européenne lorsqu'il s'agit d'un simple transit. Les prix sont calculés à partir du rapport entre la valeur et le volume (en €/kg), correspondant à la valeur en douane, à laquelle s'ajoutent les droits de douane pour estimer le prix sur le marché français.

Au-delà d'un état des lieux des volumes et prix des échanges en 2024, l'analyse met également en évidence les dynamiques temporelles, avec une comparaison par rapport à 2023, ainsi qu'un recul sur les évolutions observées au cours des 5 à 10 dernières années.